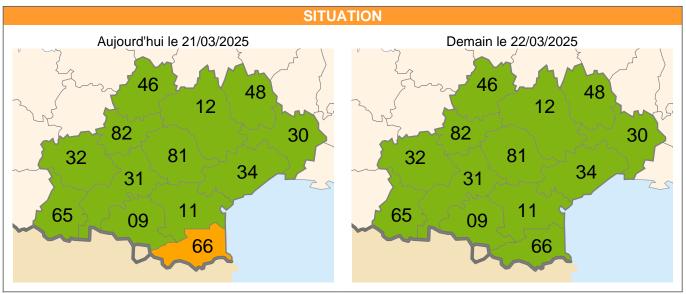


## **EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR**





M10 NO <sub>2</sub>	Ariège (9) Aude (11) Aveyron (12) Gard (30)	O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>	AP du 10/08/2017 AP du 20/07/2017 AP du 01/03/2018
	Aude (11)  Aveyron (12)  Gard (30)				AP du 20/07/2017
	Aveyron (12) Gard (30)				
	Gard (30)				AP du 01/03/2018
	<u> </u>				/ ii dd 01/00/2010
					AP du 20/07/2017
	Haute-Garonne (31)				AP du 16/02/2024
	Gers (32)				AP du 04/08/2017
	Hérault (34)				AP du 04/08/2017
	Lot (46)				AP du 06/09/2017
	Lozère (48)				AP du 19/07/2017
	Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
	Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
	Tarn (81)				AP du 07/09/2017
	Tarn-et-Garonne (82)				AP du 28/02/2024
	Procédure	Lot (46) Lozère (48) Hautes-Pyrénées (65) Pyrénées-Orientales (66) Tarn (81)	Lot (46) Lozère (48) Hautes-Pyrénées (65) Pyrénées-Orientales (66) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82)	Lot (46) Lozère (48) Hautes-Pyrénées (65) Pyrénées-Orientales (66) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82)	Lot (46) Lozère (48) Hautes-Pyrénées (65) Pyrénées-Orientales (66) Tarn (81) Tarn-et-Garonne (82)

Atmo Occitanie prévoit pour la journée de vendredi 21 mars 2025 un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 avec une prévision de dépassement du seuil d'information pour le département des Pyrénées-Orientales.

### **DESCRIPTION DU PHENOMENE:**

Depuis le milieu de journée du 20 mars 2025, l'arrivée d'une masse d'air chargée en particules désertiques entraine une hausse globale des concentrations en particules en suspension PM10 sur le massif Pyrénéen. Ce phénomène naturel devrait entrainer sur les Pyrénées-Orientales un dépassement du seuil d'information qualifiant un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 pour cette journée du vendredi 21 mars 2025. Par conséquence, la procédure d'information est mise en oeuvre sur ce département pour la journée du vendredi 21 mars 2025.

# **EVOLUTION:**

La masse d'air chargée en poussières désertiques devraient se dissiper par l'est de la région en fin de journée. Cette évolution s'accompagnera d'une perturbation qui devrait entraîner une diminution des niveaux de PM10 sur la région. Atmo Occitanie ne prévoit pas la poursuite de l'épisode de pollution demain sur le département des Pyrénées-Orientales.

**RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES** 

### Personnes vulnérables et personnes sensibles :

**Populations vulnérables**: Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

**Populations sensibles**: Personnes se reconnaissants comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

### Population générale :

• Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

### RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

#### A la maison/travail:

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

#### Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

#### Secteur agricole:

• Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

Qualité de l'air

www.atmo-occitanie.org Contact départements [11],[30],[34],[48],[66] : 06.85.52.83.44



Effets de la pollution sur la santé

www.occitanie.ars.sante.fr ARS Occitanie Informations santé, AIR SANTÉ : 05 61 77 94 44

